

Fiche d'inscription – Professionnels – Associations -

Fête des Paysans

*À Pechbonnieu, le Samedi 7 Septembre 2019
Organisée par la Confédération Paysanne 31*

Fiche à retourner par courrier ou mail, avant le 30 juin, à :

Michel des Rochettes,
2, chemin de Castillon 31140 Pechbonnieu,
roch.m@free.fr - 06 70 29 13 00

Nom de l'exposant (ou raison sociale) :

Adresse :

CP et ville :

Nom du responsable de la structure (signataire) :

Tel Portable :

Email :

Nom du responsable du stand :

Tel Portable :

Email :

Il est prévu de réaliser un panneau pour chaque stand (en français et occitan), merci d'indiquer le texte que vous souhaitez voir sur le panneau :

Nom du stand sur le panneau :

Description succincte du stand pour le panneau (1 phrase courte) :

.....

.....

.....

Nature du stand :

- Produits fermiers
- Expositions, animation, conférences
- Liens producteur-consommateurs
- Institutions partenaires, concessionnaires

Description du stand (lister les produits vendus, les matériels exposés, les animations réalisées, les conférences proposées) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conditions du stand à l'égard de la sécurité, et des équipements spécifiques à installer (décrire ci-après) :

.....

.....

.....

.....

Participation des visiteurs :

L'entrée des visiteurs est libre, une participation volontaire est demandée au public afin de couvrir les frais d'organisation de la fête. L'excédent financier sera attribué à un des projets d'installation en agriculture qui seront soumis au vote des visiteurs.

Montage – démontage – horaires :

Le stand doit être monté au plus tard pour le samedi 7 septembre avant 8 h 30 (horaire impératif). L'installation est possible pendant la journée du vendredi 6 à partir 8 h. Un gardiennage est organisé dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7.

Chaque organisme/exposant est autonome en ce qui concerne le montage et le démontage des stands, ainsi que pour l'organisation de la présence continue sur la durée de la fête. Chacun devra se conformer aux consignes signifiées par les organisateurs (circulation des véhicules notamment).

Un déjeuner paysan est offert le samedi matin entre 8 h 30 et 9 h pour tous les bénévoles et les exposants.

La fête paysanne sera ouverte au public le samedi 7 de 9 h à 18 h. Aucun démontage ne sera autorisé avant 18 h. Il n'y a pas de gardiennage prévu pour la nuit du 7 au 8 septembre.

Assurances :

La Confédération Paysanne 31 est couverte en responsabilité civile par GROUPAMA d'Occitanie, notamment pour l'organisation d'événements, pour tout équipement ou matériel spécifique, nous souhaitons disposer d'une photo.

Par ailleurs, chaque exposant atteste être couvert en garantie responsabilité civile pour l'ensemble des prestations qu'il propose, et des matériels ou animaux qu'il expose.

Besoins matériels du stand et tarification :

Description	Quantité	Coût
Nombre de m ² souhaité pour le stand 6 mètres linéaire * 3 mètres (18 m ²) : gratuit Par 9 m ² supplémentaire : 50 €	18 m ² + m ²	0 € + €
Nombre de tables souhaitées gratuit, maximum 2 table(s)	0 €
Alimentation électrique (une seule prise fournie) < 400 W : gratuit > 400 W : 50 € W €
Inscription au repas de midi Cassoulet aux haricots tarbais : 15 € / personne personne(s) €
Total à régler avec la demande d'inscription (sans TVA) Chèque libellé à l'ordre de CONFEDERATION PAYSANNE 31, une facture sera transmise en retour.	 €

Autres précisions, remarques :

.....

Nom et qualité du signataire :

Date :

Signature :

Cachet de la structure :